



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2021**

MEMBRES PRESENTS :

Représentants des résidents :

Titulaires : M. DUCROUX Jean-Claude, représentant des résidents
Mme LEPAPE Madeleine, représentant des résidents
Mme DECONCHE, représentant des résidents

Représentants des familles et/ou représentants légaux via la visioconférence :

Titulaires : M. CHADEYRAS Jean, représentant des familles
Mme GARRAIT Jacqueline, mandataire judiciaire
Suppléants : Mme MERRIAUX Annie, représentant des résidents

Représentant du personnel :

Titulaire : M. TEISSONNIERE Simon

Représentant du conseil d'administration de l'établissement :

Mme le Docteur LEYRIT Laurence, Médecin de l'EHPAD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Mme PLANEIX Marie-Noëlle, représentant des résidents
M. JARASSE Dominique, représentant des résidents
Suppléant : Mme ROUX Martine
M. MENANTEAU Jean-Louis, représentant des familles

SIEGEAIT EN OUTRE AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Mme BARTHE MONTAGNE Catherine, Directrice

ASSISTAIT EN OUTRE A LA SÉANCE

Mme BORREL Bénédicte, Cadre supérieur de santé
Mme PAULHAN Emmanuelle, Cadre de santé
Mme GARDETTE Florence, Responsable du Bureau des Entrées

La séance est ouverte par Mme BARTHE MONTAGNE

Conseil de la Vie Sociale extraordinaire
organisé à la demande des familles

CVS relatif aux demandes d'assouplissement des mesures de visites formulées par les familles, notamment pour un accès plus facile en chambre.

Mme BARTHE MONTAGNE indique que la prochaine vaccination aura lieu la semaine du 17/05. Elle concernera des résidents mais aussi des agents. Elle précise que tous les résidents, et/ou les familles ou représentants légaux ont été sollicités pour la vaccination des résidents. Les choix de tous ont été respectés. Certains ne souhaitent pas l'être, d'autres oui, d'autres changent d'avis.

La couverture vaccinale des résidents au sein de l'établissement est de 91%. Cela permet désormais d'adapter nos mesures grâce à ce taux de vaccination très conséquent.

Aujourd'hui nous avons rencontré un médecin de l'Equipe Mobile de Gériatrie et un médecin de l'équipe Mobile d'Hygiène du CHRU de Clermont-Fd pour définir les modalités de visites, notamment pour les résidents en chambre double. En effet, dans ces chambres doubles, les 2 résidents ne sont pas forcément vaccinés.

Voici donc ce que nous vous proposons pour avis et vote des familles et des résidents :

- Les visites en salle polyvalente sont arrêtées. Cette salle sera à nouveau utilisée pour des activités d'animation auprès des résidents
- Les visites en chambre sont autorisées quelque soit le statut vaccinal du visiteur
- L'établissement compte 13 services. Le nombre de visites est limité à 3 visites par après-midi et par service (2 personnes maxi). Au total 39 familles pourront être accueillies par après-midi
- Le respect des gestes barrières est incontournable, avec port d'un masque chirurgical neuf
- Les visites sont sur RDV afin de limiter le nombre de personnes présentes dans l'établissement en même temps, et permettre la gestion des flux de visiteurs dans les couloirs et les parties communes. Une ligne téléphonique est dédiée pour la prise de rendez-vous de 10h à 12h00 du lundi au vendredi
- Les résidents ayant un schéma vaccinal complet pourront sortir le matin de 9h30 à 12h00

- Concernant les chambres doubles :
 - o Pas de conduite particulière si vaccination des 2 résidents
 - o Si vaccination de seulement l'un des deux résidents, le résident devra recevoir sa visite dans un petit salon à proximité
- Durée des visites : 1h30 à 2h00
- Les sorties à l'extérieur (dans les jardins ou dans Lezoux) sont autorisées sur ces créneaux horaires de rendez-vous
Attention, il sera strictement interdit de stationner dans les parties communes
- Les enfants sont autorisés dans la chambre lorsqu'ils sont en capacité de porter le masque. Dans le cas contraire (très jeunes enfants, bébés), la visite sera organisée à l'accueil sur RDV
- Concernant les nouveaux résidents non vaccinés, un isolement de 10 jours leur sera demandé.
- Les résidents non vaccinés seront positionnés autant que faire se peut au milieu de résidents vaccinés

Les conditions d'approvisionnement en doses de vaccins devront être rapidement définies afin de garantir la pérennité de la couverture vaccinale de notre établissement.

Un affichage sera réalisé dans les ascenseurs afin d'informer des règles à suivre.

Les transporteurs pourront à nouveau remonter dans les chambres en respectant les mesures barrières.

Mme Garrait demande : « si 2 personnes + un bébé : c'est autorisé ? »

Mme Barthe Montagne répond que : « Oui les visites devront alors avoir lieu dans le hall ou à l'extérieur. Cependant chaque situation doit être étudiée au cas au cas quand c'est nécessaire ».

Des rendez-vous sont proposés sur une ligne dédiée. Le numéro sera communiqué par mail et fonctionnel dès cette semaine pour des rendez-vous la semaine prochaine.

Nous sommes toujours dans une recherche du bénéfice-risque. Les personnes non vaccinées ont été informées des conséquences potentielles. Nous n'aurons plus « la main » sur la circulation du virus dans l'établissement »

Mme Garrait souhaite connaître « le taux de vaccination chez les agents » ?

Mme Barthe Montagne explique « que notre pourcentage actuel est d'environ 40%, mais que nous allons relancer une nouvelle campagne. La vaccination n'est cependant pas obligatoire, ni pour les résidents, ni pour les agents. Par contre, le respect des gestes barrières est obligatoire pour tous ».

M. Chadeyras demande : « Comment feront les familles avec plusieurs enfants ? »

Mme Barthe Montagne répond « qu'elles devront s'organiser. Il y a aussi d'autres moyens de communication mis à disposition : les visios, les sorties pour la journée, le WE ou l'après-midi. Il faudra toujours formuler sa demande 72h avant auprès du médecin ou du cadre du service. Il n'y aura pas d'isolement au retour pour les résidents vaccinés.

Mme Merriaux demande : « si les visites seront possibles le dimanche, et si quelque chose sera fait pour la fête des mères ? »

Mme Barthe Montagne lui explique : « Non, il n'y a pas encore d'ouverture possible le dimanche, mais nous réfléchissons au type d'action à mener concernant la fête des mères ».

Mme Garrait s'inquiète « de la grande ouverture, que l'on élargit beaucoup, même si cela lui semble nécessaire ».

Mme Barthe Montagne lui précise « que nous répondons ainsi aux demandes des familles. Si cela ne se passe pas bien, nous pourrions être amenés à suspendre les visites.

Nous nous adapterons, comme nous le faisons depuis le départ ».

Mme Garrait souligne « que certains établissements ne font pas le plein ! »

Mme Barthe Montagne répond que « ce n'est pas notre cas. Nous avons toujours fait le choix de continuer les admissions. A ce jour, notre challenge est de maintenir un taux de vaccination maximale en s'assurant de la possibilité de vacciner les nouvelles entrées.

Nous ajustons avec des chambres « tampons » pour respecter une période d'isolement. Cependant la gestion des flux est difficile : beaucoup de services, une organisation compliquée très différente d'un petit établissement, une difficulté pour faire respecter les règles.

Mais le risque zéro n'existe pas, et nous avons l'espoir que la vaccination prémunisse des formes graves. La plupart des résidents sont asymptomatiques ou peu symptomatiques. Nous devons aussi être vigilants quant à la venue des variants indiens et brésiliens ».

Mme Merriaux souligne « que de plus en plus de familles sont vaccinées ».

M. Chadeyras pense « qu'il est nécessaire de mettre en place ces nouvelles mesures d'ouverture » et remercie tout le personnel, notamment de l'accueil pour leur gentillesse et leur disponibilité ».

Mme Barthe Montagne conclut « que nous allons tester ce nouveau dispositif, plus confortable et plus respectueux de la confidentialité des visites. Nous réajusterons si besoin, les situations particulières seront vues au cas par cas, et on assouplira les modalités dans la mesure du possible ».

Mme Lepape exprime « sa satisfaction : les gens pourront se voir davantage ».

VOTE pour l'adaptation des mesures énoncées :

- 0 contre
- 0 abstention
- Avis favorable à l'unanimité des membres du CVS.

Mme Barthe Montagne lève « la séance en précisant qu'un mail sera adressé aux familles avec ces nouvelles conditions de visites.

Un autre CVS sera programmé dans un mois pour faire le point sur ces nouvelles mesures. Elle précise qu'elle se tient à la disposition des familles ».

Fin de séance à 16h10.

Le 19 mai 2021

Le Président,

M. DUCROUX

